



CASINO CAFETERIA
S'engager pour chacun,
agir pour tous.

COMPTE-RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 27 juin 2013 à 15h

Ordre du jour :

- 1) Compte rendu des deux membres du CCE ayant assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Casino Restauration SAS le 11 juin 2013.
- 2) Information et consultation du CCE de la société Casino Restauration SAS sur le projet d'accord faisant suite à la Loi N° 2011-894 du 28 juillet 2011.
- 3) Information et consultation du CCE de la société Casino Restauration SAS sur le projet d'avenant à l'accord Groupe de Participation du 18 juin 2009.
- 4) Accord sur l'emploi des salariés âgés au sein du groupe du 9 septembre 2009 : Bilan 2012 et présentation des indicateurs Casino Restauration communiqués à la Commission de Suivi de l'Accord du 17 mai 2013.
- 5) Point sur les commissions de suivi des PSE : ERAGNY, FLERS EN ESCREBIEUX et CRETEIL.

DRH : P LUCCHINI, C VIALON, N OULMI.

Suite à l'absence de M. VEY secrétaire, M. JL BARI Secrétaire Adjoint assurera le rôle de secrétaire.

20 membres présents.

La DRH sollicite les membres du CCE pour une modification de l'ordre du jour, souhaite passer en premier le point sur les Salariés Agés.

Accord des membres pour la modification.

- ⇒ **ACCORD sur l'emploi des salariés âgés au sein du groupe du 9/9/2009 Bilan 2012, Présentation des indicateurs, suite Commission de suivi de l'accord du 17/05/2013.**

3789 salariés ont bénéficié de la bonification des heures de DIF comme prévu dans l'accord (Groupe).

Objectif de l'Accord de 500 embauches, à ce jour 529 embauches réalisées, 31 embauches pour Casino Restauration, 47 R2C.

- ⇒ **Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 11/06/2013.**

Au Siège Social, Myriam VEY excusée, René BAU seul représentant présent.

Présentation des documents identiques à ceux présentés en CCE.

René BAU a posé 3 questions :

1 : concernant les investissements pour les cafétérias chez Géant, en prenant comme exemple Cherbourg sur un carrefour ou les résultats sont là. Réponse : les investissements se font sur des arbitrages.

2 : concernant les investissements vers la LGF et du développement des LGF. Réponse : constat de l'évolution des résultats et de plus d'investissement de la part du locataire.

3 : concernant R2C, est ce que R2C absorbera Casino Cafétéria ? Réponse : les résultats de ALBH sont encourageants.

M. Lucchini rappelle que René BAU a posé des questions lors de l'assemblée et que normalement il a un siège d'observateur et qu'on a répondu aux questions posées.

La CFDT rappelle le principe de l'ANI du 11 janvier 2013. Rappelle l'accélération des passages en LGF, même si nous comprenons bien au regard de la situation de l'entreprise de telles mesures, rappelle l'appartenance au GROUPE CASINO et du parcours professionnel et de pouvoir ouvrir la porte dans le cadre de transfert en LGF au Groupe par des passerelles véritables et un deuxième axe qui concerne le traitement des salariés qui subissent le transfert vers la LGF.

La DRH prend note.

⇒ **Information et consultation du CCE de la société Casino Restauration SAS sur le projet d'accord faisant suite à la Loi N° 2011-894 du 28 juillet 2011.**

Prime Partage des Profits qui sera versée sur la paie de juin pour un montant de 135€.

La CFDT a rappelé qu'il n'y a pas eu de véritables négociations, application de la LOI avec les critères repris de la Loi. Rappelle le principe du versement de la prime, temps complet / temps partiel et de sa proratisation, la CFDT avait demandé un montant identique pour tous au regard du coût de l'électricité, du pain qui reste identique pour tous, refus de la demande.

Votants = 14.

CFDT = 2,

FO = 7,

CGT = 2,

UNSA = 2,

CGC = 1

Avis Favorable = 10,
Défavorable = 0,
Abstention = 4 (CFDT/CGT)

⇒ **Information et consultation du CCE de la société Casino Restauration SAS sur le projet d'avenant à l'accord Groupe de Participation du 18 juin 2009.**

Suite modification de MERCIALYS, modification du capital et perte du contrôle de MERCIALYS.

Votants = 14.
CFDT = 2,
FO = 7,
CGT = 2,
UNSA = 2,
CGC = 1

Avis Favorable = 8,
Défavorable = 0,
Abstention = 4 (CFDT/UNSA),
ne participe pas au vote 2 (CGT)

⇒ **Point sur les commissions de suivi des PSE : ERAGNY, FLERS EN ESCREBIEUX et CRETEIL.**

ERAGNY :

9 personnes, 9 en cours d'accompagnement.

La DRH, présente lors de la commission fait le constat de la présence de Laurence DEMAY et de René BAU tous les autres membres étaient absents ? de la difficulté de produire quelque chose sur cet établissement, 4 salariés en cours de traitement dont un qui ne fait rien, 4 fin de suivi, 1 départ en retraite

- ✓ **La CFDT** déplore l'absence du membre CGT de la commission qui ne fait pas parti du CCE mais a été présenté par la CGT, candidature validée par le président et qui n'a pas fait le déplacement ????

FLERS EN ESCREBIEUX :

Commission du 11/06/2013, 9 salariés, 9 en cours d'accompagnement.

CRETEIL :

22 salariés, 13 reclassés en Cafétéria, 3 sur R2C, 6 licenciements.
Reclassement sur 8 mois de la semaine 15 de 2013 au 03 de 2014.

Fin du CCE 17 H.